

Zeitschrift: Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse

Herausgeber: Schweizerische Botanische Gesellschaft

Band: 34 (1925)

Heft: 34

Artikel: La Flore des haies en Valais et principalement à Zermatt

Autor: Wilczek, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aprikose, Kirsche, weniger Pflaume), an Kernobst (Birne, weniger Apfel, gar nicht Quitte), von andern Laubhölzern an Robinie, Juglans, Sambucus, Populus, dann wieder Leguminosen, wie Trifolium, Onobrychis, Medicago, Phaseolus), an Mais und verschiedenen Nicht-Kulturpflanzen. Der Unterschied der craspedo- und camptodromen Ausbildung der Blattnervatur scheint ohne Bedeutung zu sein.

Durch die jährliche Wiederkehr solcher Stürme zeigen die oben erwähnten Arten oft besondere Föhnformen. Die Ostseiten der Bäume sind schwach entwickelt, alle Aeste bilden sich, oder besser gesagt, können sich nur auf den anderen, besonders der Westseite gut entwickeln. Die Bäume sind einseitig, zeigen EW-Schub in der Krone. Einige Baumbilder illustrieren die Mitteilung.

E. Wilczek. *La Flore des haies en Valais et principalement à Zermatt.*

La haie *naturelle* naît de deux manières. Ou bien elle représente une *relique*, soit le dernier stade de dégradation de la garide ou bien une *reconstitution*, soit la prise de possession d'étroites bandes de terrain par une végétation arbustive. Comme la garide, la haie se présente sous de nombreux facies; elle reflète fidèlement les conditions floristiques, climatiques et édaphiques d'une région donnée.

La haie est née de l'agriculture. Poussé par le besoin, l'homme a coupé la forêt et défriché la garide. Pour bien délimiter et marquer sa propriété, pour empêcher le parcours du bétail, pour confiner la circulation dans les chemins et sentiers, l'homme a *conservé* la bordure de la garide.

En défrichant son champ, il en a sorti les pierres et les a entassé au bord de celui-ci. A la longue, la haie s'y est établie. C'est le mode de *reconstitution* de la haie.

Ce dernier intervient particulièrement dans les terrains déclives où l'homme a créé des terrasses à pente plus douce qu'il soutient à l'aide de talus ou de murs. Talus et murs sont colonisés en dernière analyse par la végétation arbustive des environs, si l'homme lui permet de s'établir.

Il en empêchera l'établissement dans le vignoble, soit pour ne pas laisser inutilisée la plus petite parcelle d'un terrain précieux, soit pour éviter l'ombre portée par la haie, qui nuirait à la qualité de la vendange.

Par contre, il la tolérera pour border et soutenir les champs. Cela est particulièrement le cas dans les vallées alpines dont le climat permet l'exploitation agricole du sol jusqu'à des altitudes considérables. Plus le terrain est déclive, plus la culture en terrasse s'impose, plus les chemins de dévestiture, les sentiers et les couloirs dans le sens de la plus forte pente deviennent nécessaires. Cela est particulièrement le cas en Engadine et en Valais. On y trouve développé plus qu'ailleurs le régime de la petite propriété et de la multiplicité des petits champs résulte l'abondance des haies dans ces contrées.

La haie *artificielle*, plantée par l'homme, remplit les buts signalés plus haut. Il n'y a qu'à songer aux haies qui bordent les lignes des chemins de fer, aux plantations de vernes, des saules, d'aubépines, etc., qui soutiennent des talus, aux haies qui entourent le jardin du campagnard.

La haie, tant naturelle qu'artificielle, trouve de nos jours un redoutable concurrent dans *le fil de fer barbelé*. Sans doute, la surface utilisable pour l'agriculture est augmentée, mais le gîte, l'abri que constitue toute haie pour quantité d'animaux, est détruit; la diminution du gibier et celle des oiseaux insectivores utiles à l'agriculture va en s'accroissant !

La haie du plateau suisse est née de la forêt à feuilles caduques. Elle est caractérisée par des arbustes repoussant du pied, se rajeunissant par des bourgeons adventifs ou dormants; ce sont principalement les *Corylus*, *Carpinus*, *Ulmus campestris*, *Crataegus*, *Rubus divers*, *Rosa*, *Prunus spinosa*, *Evonymus*, *Acer campestre*, *Rhamnus*, *Cornus*, *Ligustrum*, *Viburnum*, *Lonicera*.

La haie centro-valaisanne, et particulièrement celle de la Vallée de St-Nicolas, est née du *Quecetum pubescentis* ou plus souvent du *Pinetum silvestris* dans la partie inférieure de la vallée, du *Laricetum* et du *Pinetum Cembrae* à Zermatt. Trois éléments arbustifs y dominent: *Berberis vulgaris*, *Juniperus Sabina* et les Eglantiers. A mesure qu'on remonte la vallée, la composition floristique de la haie change; L'Hippophaë, p. e. I, si fréquent jusqu'à Täsch, manque à la haie zermattoise. Par contre, dès Randa, quelques arbustes montagnards ou subalpins apparaissent. Ce sont *Lonicera nigra*, *coerulea* et *alpigena*, *Cotoneaster integerrima*, *Ribes alpinum*. Aux bords des canaux d'irrigation, cette haie xérique est remplacée par une haie mesophyte dont les éléments caractéristiques sont les *Salix nigricans*, *grandifolia*, *hastata* et *Arbuscula*. La haie xérique de Zermatt possède les éléments caractéristiques suivants Arbustes. *Berberis*, *Juniperus Sabina*, *Rosa pomifera*, *glauca*, *coriifolia*, *pendulina*, *cinamomea*, *Sambucus racemosa* et les arbustes susnommés, qu'on retrouve partout dans la garide. Plantes herbacées. *Poa nemoralis*, *Trisetum flavescens*, *Poa trivialis*, *Festuca arundinacea*, *Agropyrum repens* et *caninum*, *Urtica dioeca*, *Thalictrum foetidum* et *pubescens*, *Anemone Hepatica*, *Silene vulgaris*, *Vicia Cracca* et *sepium*, *Lathyrus silvestris*, *Viola Thomasiana*, *Geranium silvaticum*, *Epilobium spicatum*, *Laserpitium Siler* et *latifolium*, *Chærefolium silvestre* (*Anthriscus silvestris*), *Heracleum Sphondylium*, *Arabis nova*, *Erucastrum obtusangulum*, *Sisymbrium Sophia*, *Geranium pyrenaicum*, *Fumaria Schleicheri*, etc. On distingue dans ces plantes herbacées des éléments divers: sylvatiques, des éléments de la garide, des pelouses sèches, de la garide rocheuse, des praticoles, des arvicoles, des nitrophiles, etc. Nombre d'entre eux paraissent euryociques, si bien que leur attribution à telle ou telle association reste douteuse.